

Sauvegarde et Défense de l'Environnement De Mandelieu la Napoule et de l'Esterel

Association déclarée en Sous-préfecture de Grasse le 10 Mai 2005 : n° 0061021504 et au JO N° 24 du 11 juin 2005 enregistré sous le n° 64

Mandelieu, le 12 juillet 2005

Monsieur le Maire,

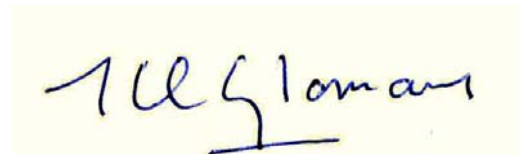
J'ai lu avec beaucoup d'attention votre lettre n°4 en date du 8 juillet 2005 concernant l'implantation d'un C.S.D.U à « Barbossi ».

Comme vous le savez, nous avons toujours soutenu votre action parallèle à la notre puisque vous nous avez même encouragé à créer notre association.

Si aujourd'hui le dossier semble clos à vos yeux, il n'en demeure pas moins que la réponse du Préfet ne nous satisfait pas par son ambiguïté. A aucun moment il n'affirme que le projet est définitivement abandonné, c'est ce qui nous inquiète au plus haut point et nous amène à la plus grande vigilance.

C'est dans ce sens que je lui écris pour plus d'éclaircissements.

Recevez, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.



Le Président de la SDEMNE
Jean-Claude GLOMAUD